

STAGE CPE

**Résister face à la dégradation
de nos conditions de travail**

10 mardi
9h - 17h
février 2026



WINGLES

Lycée Voltaire
Rue André Pezé

Alors que la circulaire de mission vient de fêter ses 10 ans, ne nombreux freins persistent à une mise en œuvre ambitieuse. Parmi ces freins : des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et de mettre sous pressions des personnels de plus en plus sollicités, en témoignent les nombreuses enquêtes menées sur le métier. Le développement des politiques néomanagériales ayant fortement contribué es à cet état des lieux tant elles peuvent devenir anxiogènes pour la plupart des collègues CPE, mettant alors à mal les pratiques.

Face à cet inquiétant constat, nul besoin de cours d'auto défense : faites plutôt appel au SNES-FSU, dont la question des conditions de travail fait partie intégrante de l'action et des combats menés pour défendre le métier et plus largement le service public d'Éducation. Quels leviers ? Quels outils pour résister ? Comment le collectif syndical peut il garantir nos droits, voir en conquérir de nouveaux ?

C'est pour répondre à ces interrogations que le secteur CPE du SNES-FSU est ravi d'inviter les collègues CPE de l'académie, qu'ils soient syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ou non titulaires, à son stage de formation syndicale.

Avec la participation de :

- Clarisse Macé, Secrétaire nationale de catégorie du SNES-FSU
- Gabrielle Bonicel, représentante FSU à la F3SCT de proximité académique (ex CHST-A) et Secrétaire de l'instance

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
s3lil@snes.edu
03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**